

# **MÉMOIRE SUR L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION DES ADULTES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

présenté par  
l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de  
langue française (ACDEAULF)

au sommet  
**L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR TOUS**  
2<sup>E</sup> THÈME :  
**L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**



Décembre 2012

**Rédaction sous la direction de**

Christian Blanchette, Président, ACDEAULF

**Collaborateurs**

Nicole Racette, Professeure titulaire, TÉLUQ

Yanik Simard, Ph.D., Professionnel de recherche

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	iii
INTRODUCTION .....	1
DIFFÉRENTS THÈMES POUR DÉSIGNER LES ADULTES EN FORMATION .....	2
- L'éducation et la formation continue des adultes .....	2
- L'apprentissage tout au long de la vie .....	3
- L'éducation et l'apprentissage permanents.....	3
- L'éducation des adultes .....	4

### PARTIE I

#### CE QUE CIBLENT LES ADULTES, LES UNIVERSITÉS ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

LES ADULTES EN FORMATION, QUE CIBLENT-ILS? QUI SONT-ILS? .....	5
LES UNIVERSITÉS QUI OFFRENT DE LA FORMATION AUX ADULTES, QUI SONT-ELLES? .....	7
LA DEMANDE POUR LA FORMATION AUX ADULTES .....	9
LES EXIGENCES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN ÉVOLUTION .....	11
- La formation pour lutter contre la pauvreté .....	12
- La formation pour demeurer à jour .....	12
- La formation pour performer davantage.....	12

### PARTIE II

#### LE RÉAMÉNAGEMENT DES UNIVERSITÉS AU REGARD DE LA FORMATION CONTINUE

LE RÔLE ÉVOLUTIF DES UNIVERSITÉS ET LA FORMATION CONTINUE .....	13
LA REDÉFINITION DE LA FINALITÉ DES FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE .....	14
LE MODÈLE QUÉBÉCOIS, DONT LE CERTIFICAT, LE DESS ET LE BACC EN CUMUL .....	16
LES HORAIRES RÉAMÉNAGÉS .....	18
LES MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT, DONT LA FORMATION À DISTANCE .....	18

LA DÉLOCALISATION ET LES CAMPUS SATELLITES .....	19
LA PUBLICITÉ POUR FAIRE CONNAÎTRE LES PROGRAMMES .....	20
LES APPROCHES FAVORISANT L’HARMONISATION ENTRE LES SAVOIRS AVANCÉS ET LES BESOINS ÉMERGENTS DU MILIEU .....	21
LA MISE EN RELIEF DE LA CONTEXTUALISATION DE LA PROBLÉMATIQUE DE L’ACCESSIBILITÉ .....	22
- La disponibilité des ressources matérielles et humaines des institutions universitaires pour répondre aux besoins des programmes des apprenants-adultes .....	23
- L’aide financière pour les apprenants-adultes .....	23
- La croissance attendue de la demande des populations d’étudiants-adultes .....	24

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

CONCLUSION .....	25
RECOMMANDATIONS .....	26
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	29
ANNEXE I : Mandat de l’ACDEAULF .....	31
ANNEXE II : Membres institutionnels de l’ACDEAULF.....	32

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Comme d'autres sociétés du monde, le Québec est en évolution rapide depuis 20 ans. Il est devenu une société du savoir, une société qui contribue à l'évolution du monde par sa culture, sa vision des rapports sociaux, son économie et sa créativité dans toutes les sphères sociales, industrielles et technologiques. Dans un monde numérique, dont les frontières s'ouvrent, un lieu d'échanges et de métissages, notre société québécoise s'appuie sur ses travailleurs du savoir. Cette évolution en continue transforme le monde du travail, crée de nouveaux emplois, de nouvelles disciplines, de nouvelles spécialités, de nouveaux savoirs que les professionnels doivent s'approprier. Notre société doit offrir les moyens d'accéder à ces savoirs et c'est principalement à l'université que ces apprentissages de pointe tout-au-long-de-la-vie peuvent se faire.

Si notre jeunesse fréquente de plus en plus l'université pour y faire leur « formation universitaire initiale », les adultes doivent eux aussi y retourner pour développer les nouvelles compétences et acquérir les nouveaux savoirs. De ce fait, les apprenants-adultes sur le marché du travail, ceux de plus de 24 ans, qui ont une famille, qui ne peuvent étudier à temps plein et qui vivent les contraintes liées à ces multiples obligations, doivent pouvoir accéder à des cours universitaires adaptés à leurs conditions. Les besoins des apprenants-adultes dans un contexte d'apprentissage doivent être pris en compte tout autant que ceux des étudiants 18-24 ans en formation initiale. Tous les programmes universitaires doivent développer la pensée critique, les compétences exigées par notre société, pour les carrières d'aujourd'hui et celles de demain.

Ce que ces apprenants-adultes recherchent :

- 1) **Des programmes pertinents** : Des programmes qui leur offrent un enrichissement professionnel ou qui permettent une réorientation professionnelle ayant un lien direct avec les besoins du milieu (agricoles, artistiques, santé, éducation, gestion, etc).
- 2) **Des programmes adaptés** : Des programmes qui permettent de jongler avec les exigences de la vie familiale et professionnelle et ce, par leurs formats, leurs horaires, leurs modalités et leurs orientations.
- 3) **Des programmes accessibles** à proximité de leurs lieux de travail, de leur domicile ou par le biais des nouvelles technologies.

Les attentes des apprenants-adultes et de la société ont obligé les universités à innover en développant des filières de formation ciblées, plus appliquées, dans des créneaux

horaires différents et pour des finalités différentes que ceux dédiés à la formation initiale. Voici quelques exemples d'initiatives entreprises dans ce sens.

- Elles offrent maintenant des certificats de premier cycle de 30 crédits (typiquement 10 cours) dans des champs d'études spécialisés. Elles ont adopté le modèle du baccalauréat par cumul, une structure longtemps unique au Québec, qui permet de cumuler trois certificats pour obtenir un baccalauréat. Ces deux structures de programmes sont parfaitement adaptées aux besoins des apprenants-adultes.
- Elles ont développé le Diplôme d'études supérieures spécialisées (le DESS) de 30 crédits, principalement constitué de cours souvent équivalents à la première année d'une maîtrise.
- Elles ont aussi développé des « maîtrises de cours » qui visent des formations de haut niveau pour des professionnels qui ne désirent pas s'engager en recherche.
- Elles offrent des programmes en soirée et pendant les week-ends. Elles ont également développé des programmes à distance.
- Elles ont établi des campus satellites, généralement des microstructures, des locaux loués dans des CEGEP, dans des écoles secondaires, partout à travers le Québec. Il s'agit probablement de la stratégie la plus significative d'accès aux études pour les apprenants-adultes en région.
- Elles ont développé des stratégies pour publiciser leurs programmes auprès d'une population adulte hors des murs du système scolaire, stratégie incontournable pour les joindre.
- Elles ont adopté des approches programmes adaptées aux demandes des milieux professionnels, qu'il s'agisse de programmes en art, communautaires, technologiques, en santé, en éducation, ou en gestion. Cette approche permet de marier les savoirs avancés de l'université aux besoins émergents des milieux.

Ces approches ont permis à près de 75 000 apprenants-adultes de fréquenter l'université québécoise, soit près de 20 % des étudiants universitaires québécois. C'est un succès qui permet au Québec de faire sa marque dans le monde. Toutefois, on ne saurait dire que tout a été fait : le Québec doit relever le défi d'apporter l'aide financière nécessaire aux apprenants-adultes, élargir l'offre de cours et de programmes pour cette portion de la population et de faire connaître la réalité des adultes en formation de façon à contrer la perception que ces programmes destinés aux adultes sont un exemple de « marchandisation de l'éducation ». Plusieurs constats confirment bien le besoin qu'a le Québec de former les adultes tout au long de la vie. Dans la grande région métropolitaine de Montréal, ils sont un moyen d'intégration économique et sociale des populations immigrantes. Dans le grand Montréal et en

région, ils sont un moyen d'accéder aux études universitaires pour les populations aux parcours non-traditionnels. S'il y a une conséquence à la « recherche du crédit étudiants », cela aura été d'amener les universités québécoises à faire preuve d'imagination et à développer des programmes adaptés aux besoins de populations autrefois négligées, entre autre, les apprenants-adultes. Les universités ont su rencontrer les impératifs d'une mission d'accès.

La mission des universités québécoises est multiple. On parle de recherche. On parle de contribution communautaire. On parle de mission d'enseignement. Cette dernière est aussi multiple. On doit parler de formation initiale, qu'elle soit disciplinaire, généraliste, ou professionnelle. On doit parler de formation à la recherche. On doit aussi parler d'éducation permanente et de formation continue pour contribuer à l'évolution des savoirs et des compétences des populations adultes. Si nos universités n'en font pas un pilier de leurs actions, le Québec ne pourra faire face aux défis qui l'attendent.

**L'ACDEAULF** formule les recommandations suivantes au Sommet afin d'améliorer l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur:

- **Recommandation 1** : Réaffirmer que la mission de l'université inclue la formation continue et l'éducation permanente. De ce fait, elle doit encore et toujours appuyer l'évolution des compétences et des connaissances avancées des citoyennes et citoyens du Québec.
- **Recommandation 2** : Concevoir davantage de mécanismes opérationnels facilitant l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur en protégeant les outils de l'accessibilité (publicité, campus satellites, etc);
- **Recommandation 3** : Adapter l'aide financière aux besoins des étudiants adultes (les 25 ans et plus) pour qu'ils puissent s'inscrire dans un parcours de formation à temps partiel et ainsi participer à l'évolution de notre société du savoir;
- **Recommandation 4** : Reconnaître les rôles multiples de l'université en distinguant de façon plus formelle les différences entre formation initiale et éducation permanente et ainsi diversifier les offres de programmes accessibles aux québécois;
- **Recommandation 5** : Faciliter l'établissement par les universités des infrastructures technologiques d'enseignement en ligne et à distance pour que les institutions universitaires élargissent leurs offres de programmes à distance;

**Ce sommet sur l'enseignement supérieur doit permettre de réaffirmer que l'accès aux universités inclut l'accès pour les apprenants-adultes à des programmes adaptés à leurs besoins et adaptés aux besoins du milieu de façon à faire prospérer le Québec.**



## INTRODUCTION

Durant le printemps 2012, les discussions et déclarations médiatiques du printemps ont laissé croire «que celles et ceux qui fréquentent les universités du Québec sont uniquement des étudiants de baccalauréat dont l'âge se situe entre 19 et 24 ans et qui étudient le jour. On a à peine parlé des étudiants diplômés, et pas du tout des étudiants adultes» (Blanchette, 2012, p.2). C'est le constat unanime qu'ont fait les intervenants participant au groupe de concertation sur l'éducation des adultes dans les universités du Québec, sous l'égide de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF). Pourtant le Québec compte plus de 75 000 étudiants adultes dans ses universités (Plamondon, 2012), i.e. presque 20 % de ses étudiants.

L'ACDEAULF propose une réflexion sur l'accessibilité aux études supérieures pour les adultes. Selon les 15 institutions membres de l'ACDEAULF, il importe de mettre davantage en relief les implications de cette accessibilité sur la personne, certes, mais surtout sur la collectivité qui évolue dans une économie du savoir. Cette accessibilité incarne les bases mêmes d'une culture d'apprentissage à vie.

La voix de l'ACDEAULF, dans le présent contexte, est au cœur même de son mandat qui est «d'assurer les représentations appropriées auprès des diverses instances en vue d'améliorer l'accessibilité des adultes à une formation universitaire adaptée à leurs besoins» (<http://www.acdeaulf.ca/mandats.php>). Elle désire faire connaître l'importance, pour la société et pour les adultes, que ces derniers aient accès aux études supérieures, et les décisions particulières que cela implique pour nos dirigeants universitaires.

Faire connaître les programmes aux adultes, plongés dans leur réalité quotidienne, nécessite des modalités différentes de celles utilisées pour joindre les étudiants réguliers. De plus, les lieux d'apprentissage doivent se multiplier (ex. : les campus satellites). Les horaires doivent pouvoir exploiter autant les rythmes diurnes que nocturnes (ex. : l'apprentissage à distance). Les moyens d'apprendre doivent se diversifier (formation formelle; non formelle), incluant l'hétéro-formation et l'auto-formation, et les formules de certification doivent être souples (ex. : baccalauréat par cumul des certificats).

La société du savoir dans laquelle nous vivons bouleverse les conceptions socio-économiques antérieures et permet au Québec de se positionner de façon toujours plus avantageuse sur l'échiquier mondial, dû à la formation de qualité qu'elle offre à

ses étudiants. Le Québec attire ainsi les penseurs et les décideurs de divers pays. Malgré le bon positionnement du Québec en termes de formation, il a de plus en plus besoin de diplômés de grande qualité. Les 18-24 ans d'aujourd'hui feront bientôt partie de ces adultes aux prises avec la nécessité de se perfectionner.

Pour bien comprendre les enjeux entourant l'éducation des adultes aux études supérieures, nous présentons tout d'abord les termes utilisés pour désigner cette population étudiante. Puis, nous décrivons en première partie, ce que ciblent les adultes, les universités et la société québécoise au regard de la formation continue. En seconde partie, nous explicitons les divers réaménagements que les institutions universitaires ont implantés dans le but de favoriser l'accessibilité et la participation des adultes aux études supérieures. En conclusion, nous énumérons les principaux défis à relever et formulons des recommandations en conséquence.

## **DIFFÉRENTS TERMES POUR DÉSIGNER LES ADULTES EN FORMATION**

Dans le but de réduire les possibles confusions, il est utile de clarifier les différents termes utilisés pour désigner les adultes en formation. Nous présentons ici ceux utilisés par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS), organisme québécois, et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), organisme international, laissant entrevoir ainsi leur conception de l'accessibilité et de la participation des adultes à l'enseignement supérieur. Ces définitions donnent également sens aux recommandations qui nous formulerons.

### **L'éducation et la formation continue des adultes**

Ces deux termes apparentés renvoient à l'ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres<sup>1</sup>, grâce auxquels les individus considérés

1 **Éducation formelle** : Éducation, formation ou perfectionnement professionnel

**Éducation non formelle** : Éducation, formation ou activités de perfectionnement professionnel qui sont fournies par des établissements d'enseignement, des organismes communautaires et des agences de formation. Beaucoup plus souple quant à la satisfaction des besoins des étudiants. Selon le programme, ce type d'enseignement n'a pas toujours pour résultat une certification.

**Éducation informelle** : Le processus d'acquisition des connaissances, des compétences et des valeurs que fournit l'expérience quotidienne à la maison, dans la collectivité ou au travail. Les gens suivent des cours pour enrichir leurs connaissances. Une certification peut en résulter, mais pas toujours.

comme adultes dans la société à laquelle ils appartiennent développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles, ou les réorientent en fonction de leurs propres besoins et de ceux de la société. Les concepts d'éducation et de formation continue renvoient pour le premier à la dimension plus scolaire alors que le second à une connotation davantage socioéconomique qui recouvre plus précisément le concept de «formation continue liée à l'emploi» tel qu'appliqué au Québec dans le cadre du développement de la main-d'œuvre. Dans tous les cas, qu'il soit question de formation continue ou d'éducation ou de formation des adultes, il faut considérer l'ensemble des besoins des adultes, qu'ils soient d'ordre professionnel ou culturel, ou bien qu'ils renvoient à d'autres dimensions de la personne (MELS, 2002a, p.2).

### **L'apprentissage tout au long de la vie**

La formation considérée comme un processus qui dure toute la vie a pour objectifs de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés, de les habiliter à faire face aux transformations qui affectent l'économie, la culture et la société dans son ensemble, et de promouvoir la coexistence, la tolérance ainsi qu'une participation éclairée et créative des citoyennes et des citoyens à la vie de la collectivité, bref, de permettre aux individus et aux communautés de prendre leur sort et celui de la société en main pour pouvoir relever les défis de l'avenir. Il est indispensable que les démarches adoptées en matière d'éducation et de formation continue des adultes soient fondées sur l'héritage, la culture, les valeurs et l'expérience personnelle des intéressés et qu'elles soient conduites de manière à faciliter et à stimuler la participation active et l'expression des citoyennes et des citoyens (MELS, 2002a, p.2).

### **L'éducation et l'apprentissage permanents**

L'expression éducation permanente désigne un projet global qui vise aussi bien à restructurer le système éducatif existant qu'à développer toutes les possibilités formatives en dehors du système éducatif. Dans un tel projet, l'individu est agent de sa propre Éducation par l'interaction permanente entre ses actions et sa réflexion. L'éducation, loin de se limiter à la période de scolarité, doit s'élargir aux dimensions de l'existence vécue, s'étendre à toutes les compétences et à tous les domaines du savoir, pouvoir s'acquérir par des moyens divers et favoriser toutes les formes de développement de la personnalité. Les processus éducatifs dans lesquels sont engagés, au cours de leur vie, sous quelque forme que ce soit, les enfants, les jeunes et les adultes de tous âges, doivent être considérés comme un tout (UNESCO, 2010, p.13).

## **L'éducation des adultes**

L'éducation des adultes désigne l'ensemble des processus organisés d'éducation, quels qu'en soient le contenu, le niveau et la méthode, qu'ils soient formels ou non formels, qu'ils prolongent ou remplacent l'Éducation initiale dispensée dans les établissements scolaires et universitaires et sous forme d'apprentissage professionnel, grâce auxquels des personnes considérées comme adultes par la société dont elles font partie, développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances, améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou leur donnent une nouvelle orientation, et font évoluer leurs attitudes ou leur comportement dans la double perspective d'un épanouissement intégral de l'individu et d'une participation à un développement socio-économique et culturel équilibré et indépendant. L'éducation des adultes ne peut toutefois être seulement considérée en elle-même. Il s'agit d'un sous-ensemble dans un projet global d'éducation permanente... L'éducation des adultes englobe à la fois l'éducation formelle et l'éducation permanente, l'éducation non formelle et toute la gamme des possibilités d'apprentissage informel et occasionnel existant dans une société éducative multiculturelle où les démarches fondées sur la théorie et sur la pratique ont leur place (UNESCO, 2010, p.13).

## PARTIE I

# CE QUE CIBLENT LES ADULTES, LES UNIVERSITÉS ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

### LES ADULTES EN FORMATION, QUE CIBLENT-ILS? QUI SONT-ILS?

L'étudiant universitaire au Québec n'a pas un profil unique. Il y a une grande diversité de profils d'étudiants et de besoins. On parle de différences des besoins entre les étudiants des programmes à vocation professionnelle ou de ceux de formation fondamentale : les étudiants de première génération vs ceux issus de familles de diplômés universitaires; entre les étudiants de premier cycle en formation initiale et ceux aux études supérieures ; entre les 19-24 ans et les apprenants adultes (celles et ceux de plus de 24 ans). En fait, le profil type de l'étudiant québécois est en évolution rapide.

Pour les apprenants adultes, de multiples sources de données universitaires permettent de clarifier leurs profils, leurs besoins et leurs attentes. Tout d'abord, les apprenants adultes ciblent des programmes:

- 1) **pertinents** : Des programmes qui leur offrent un enrichissement professionnel ou qui permettent une réorientation professionnelle ayant un lien direct avec les besoins du milieu (agricole, artistique, santé, éducation, gestion, etc.)
- 2) **adaptés** : Des programmes qui permettent de jongler avec les exigences de la vie familiale et professionnelle et ce, par leurs formats, leurs horaires, leurs modalités et leurs orientations
- 3) **accessibles** : c'est-à-dire, à proximité de leurs lieux de travail, de leur domicile ou par le biais des nouvelles technologies.

Les 75 000 étudiants adultes dans nos universités québécoises (Plamondon-Émond, 2012) ont différents visages. Décrivons-les en fonction de leur université d'attache, en se limitant ici à quatre exemples parmi les 15 institutions membres de l'ACDEAULF.

À la Faculté d'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal, le profil de l'étudiant adulte en 2010 est le suivant :

- l'âge moyen est de 32.6 ans,
- 29% proviennent de l'immigration,
- 80% ont un emploi, dont 56 travaillent à temps plein,

- 71% des étudiants sont inscrits à temps partiel,
- 20% sont en réorientation professionnelle,
- 57% sont motivés par leur enrichissement professionnel,
- 80% préfèrent étudier les soirs et les *weekends*,
- 61% possèdent déjà un diplôme universitaire, dont 29% ayant terminé un baccalauréat et 10% une maîtrise ou un doctorat.

La FEP accueille plus de 11 000 étudiants adultes pour près de 40000 inscriptions-cours chaque année dans ses certificats, ses cours de français et d'anglais langues secondes, qu'ils soient en salle de cours ou en ligne. Axées sur les besoins du milieu, les formations de pointe offertes par la FEP peuvent contribuer à consolider l'emploi de l'adulte ou à lui permettre de percer dans le domaine de son choix.

À l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal), les 5 320 étudiants-adultes ont le profil suivant :

- l'âge moyen est de 30 ans,
- ils ont 6 années d'expérience de travail,
- plus du tiers d'entre eux possède au moins un diplôme universitaire,
- 60% travaillent à temps plein,
- Ils s'inscrivent normalement à deux cours/session,
- Ils sont originaires de plus de 80 pays distincts<sup>2</sup>.

La TÉLUQ, pour sa part, dessert 18 000 étudiants et compte 35 000 inscriptions-cours annuellement (3 500 EETC). L'admission et l'inscription se font en continue : chaque étudiant peut commencer sa formation au moment qui lui convient tout au long de l'année. Elle utilise tout l'arsenal des moyens modernes de communication pour diffuser l'enseignement et assurer l'encadrement des étudiants : le téléphone, l'imprimé mais, surtout les nouvelles technologies, soit le Web, le courriel, la webdiffusion, etc. Le profil de ses étudiants, selon les données du bureau du Registraire, est le suivant :

- la moyenne d'âge est de 33,8 ans,
- 92 % des étudiants sont à temps partiel,
- lors de l'admission, 26 % détiennent un DEC, 17 % détiennent un baccalauréat, et 26 % sont admis sur la base de leur expérience,
- 28 % prennent des cours par transfert de crédit et complètent ainsi leur programme d'étude dans une autre université québécoise,

---

2 Document interne fourni le 26 novembre 2012, par M. Jean-Pierre Béchar, notamment Directeur des programmes de certificat, HEC Montréal.

Selon le rapport SOM (2010) « Étude de la satisfaction des étudiants » (n=3 805), on constate qu'il s'agit d'un retour aux études pour 63,5 % des étudiants. Selon l'enquête ICOPE (2006) :

- 31 % vivent à 10km ou moins d'un établissement universitaire,
- 42 % ont des enfants à charge (39 % : 1 enfant; 47 % : 2 enfants; 14 % : 3 ou 4 enfants),
- 21 % sont monoparental,
- 84 % sont en emploi (dont 8 % en double emploi).

À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), les adultes sont définis, selon Sigouin (2011), comme étant ceux qui n'entreprennent pas leurs études universitaires directement en continuité avec leurs études collégiales, représentant 92 % de leurs étudiants. 63% étudient à temps partiel et 38% ont la responsabilité d'enfants. Cette institution accueille davantage d'étudiants âgés comparativement à tous les autres établissements d'enseignement supérieur membres de l'ACDEAULF.

Selon le rapport SOM (2010) « Étude de la satisfaction des diplômés » (n=318), 37,1 % des diplômés disent avoir augmenté leur revenu de 5 000 \$ et plus et 85% d'entre eux attribue cette augmentation au diplôme obtenu à la TÉLUQ.

Dans nos sociétés en constantes transformations, il est essentiel d'élargir le bassin d'adultes auxquels on peut donner cette possibilité de s'adapter, de mettre à jour leurs connaissances, d'aller plus loin. Plusieurs ordres professionnels exigent maintenant un minimum d'heures annuelles de perfectionnement, car les connaissances évoluent à un rythme tel que le professionnel sans formation régulière est vite dépassé. L'accès à des cours de qualité s'impose, et ces cours doivent être adaptés à la réalité des adultes, c'est-à-dire en minimisant les contraintes de temps et de lieu. Les nouvelles technologies sont de plus en plus mises à profit dans ce sens. Les moyens que nous nous donnons pour combler les besoins de formation toujours grandissants permettent ainsi au Québec de préparer sa population aux nombreux défis qui l'attendent.

L'éducation n'est donc plus une affaire d'âge, on se perfectionne toute sa vie! Le profil des apprenants-adultes doit donc constamment s'élargir et se diversifier.

## **LES UNIVERSITÉS QUI OFFRENT DE LA FORMATION AUX ADULTES, QUI SONT-ELLES?**

La presque totalité des universités québécoises offre des formations destinées aux apprenants adultes. Dans la majorité des cas, ces formations ne servent pas une

entreprise ou une organisation spécifique mais bien un milieu professionnel. Nous présentons un bref aperçu des universités qui offrent de la formation aux adultes en donnant quelques exemples.

Pour plusieurs universités, la responsabilité de la formation continue relève d'un service. Il se nomme la DGFC (Direction générale de la formation continue) à Laval ([http://www.fc.ulaval.ca/sgc/choisir\\_fc/a\\_propos\\_fc](http://www.fc.ulaval.ca/sgc/choisir_fc/a_propos_fc)) et le CUFC (Centre universitaire de formation continue) à Sherbrooke ([http://www.usherbrooke.ca/cufc/a\\_propos-du-cufc](http://www.usherbrooke.ca/cufc/a_propos-du-cufc)).

Depuis 2011, la *School of Continuing Education* de l'Université McGill a un statut de faculté. Elle offre des programmes de certificats, des programmes de 2<sup>e</sup> cycle et des programmes de langues. Sa doyenne a la responsabilité pour la formation continue pour l'ensemble de l'Université.

L'Université de Montréal adopte un modèle hybride où les activités de formation continue et d'éducation permanente se partagent entre les facultés professionnelles (telles Pharmacie, médecine, etc), les facultés plus généralistes comme la Faculté des Arts et Sciences pour les deuxièmes cycles et la Faculté de l'éducation permanente (FEP) pour le premier cycle. Cette dernière est la plus grande entité académique spécifiquement dévolue à la formation des apprenants-adultes au Québec. Elle est la deuxième plus grande faculté au premier cycle de l'Université de Montréal. À l'Université de Montréal, les apprenants-adultes correspondent à près de 25% de l'ensemble des étudiants.

Les HEC de Montréal offrent vingt et un (21) programmes crédités de certificat universitaire en gestion aux étudiants adultes du 1<sup>er</sup> cycle. La structure de ces programmes offre une grande flexibilité favorisant ainsi l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur.

La TÉLUQ, seule université francophone canadienne totalement à distance, a ouvert ses portes en 1972. La situation des adultes au travail, qui combinent les études et la famille, a fait en sorte que ses étudiants proviennent de partout au Québec, allant des petites localités au grand centre montréalais, où pour étudier, le temps et l'espace n'ont plus d'importance. La TÉLUQ offre 360 cours universitaires et plus de 75 programmes de certificat, baccalauréat, maîtrise, y compris des programmes courts et un doctorat conjoint avec l'UQAM. Elle offre ses cours dans les domaines suivants : administration, communication, éducation, lettres et langues, sciences, sciences humaines et sociales et technologie de l'information.



La TÉLUQ est un joyau du Québec qui, par l'investissement qu'on y a fait d'année en année, a permis à des milliers de Québécois de se perfectionner, ce qui aurait été impossible autrement pour plusieurs d'entre eux. Ces adultes ont ainsi pu se réaliser dans le domaine de leur choix, exceller et rendre nos entreprises et organisations plus performantes.

Dans les constituantes de l'Université du Québec, on remarque que la formation continue créditée n'y est pas différenciée des autres formations, tout comme les apprenants-adultes n'y sont pas différenciés des étudiants engagés en formation initiale (les 19-24 ans). En fait, l'UQAM affirme que « *les adultes désirant suivre une formation créditée sont intégrés dans les classes avec les autres étudiants* ». (<http://www.uqam.ca/fcp>)

Les universités situées en région ont d'abord développé des programmes répondant aux besoins spécifiques des étudiants provenant du collégial. Par la suite, elles ont développé une offre de service, voire même des campus à distance, pour se rapprocher de la population des grands centres urbains.

L'Université de Sherbrooke a maintenant un campus situé à Longueuil, l'UQAR en a un à Lévis et l'UQO, un autre à St-Jérôme. L'UQTR a développé des programmes à Longueuil, Joliette et Québec. Quant à l'Université Laval, elle a maintenant des campus situés à distance du campus principal, notamment à Montréal, Lévis et Ste-Thérèse. La CREPUQ indiquait en 2010 que près de 300 campus satellites existaient alors, ces derniers sont en presque totalité des microstructures dans des CEGEP, des écoles secondaires ou des centres communautaires dans de petites agglomérations à travers le Québec. En termes d'organisation, formation continue et formation dans un campus situé à distance du campus principal sont souvent intimement liées dans les universités francophones (CRESPO, 2012).

Les modèles d'organisation de la formation sont très variables d'une université à l'autre. Il serait hasardeux d'affirmer lequel permet une plus grande accessibilité et participation des adultes à l'enseignement supérieur. Le choix d'un modèle d'organisation en particulier vise à répondre à la mission que s'est donnée l'université. Ce qui est clair c'est que tous ces modèles visent l'accès aux études universitaires pour les citoyennes et citoyens du Québec qui souvent n'y aurait pas accès.

## LA DEMANDE POUR LA FORMATION AUX ADULTES

L'accessibilité croissante à l'enseignement supérieure est un atout majeur pour le Québec. Cependant, il y a des lacunes importantes, au niveau même de l'accessibilité et de la persévérance. Selon le CSE (2008), les taux d'accès aux études supérieures sont moindres chez les francophones, les autochtones, les citoyens des régions et ceux qui appartiennent à diverses minorités. Le problème d'accessibilité, pour ces groupes, est relié au «faible revenu familial, le faible niveau de scolarisation des parents, les faibles résultats scolaires, une attitude négative au regard de l'apprentissage, un cheminement particulier de formation générale, les handicaps physiques et, enfin, le fait d'avoir à sa charge des enfants dans une famille monoparentale » (CSE, 2008, p.24-25).

Un pan du bilan de la démocratisation de l'enseignement supérieur met ainsi en relief certaines lacunes qui limitent l'accessibilité de la clientèle adulte. Rappelons-le, l'accès au baccalauréat est beaucoup moins grand pour les adultes en provenance de «familles à faible revenu ou dont les parents n'ont pas de formation universitaire. Les gens en région ont aussi encore un plus faible taux de scolarisation» (CSE, 2008, p.55). Et finalement, toute la problématique reliée à la persévérance aux études fait l'objet de préoccupation, surtout «chez les étudiants universitaires inscrits à temps partiel» (CSE, 2008, p.55).

À Montréal, une part significative de la demande de formation en éducation permanente et en formation continue découle des immigrants récemment accueillis. On voit que l'immigration contribue à augmenter le nombre d'admissions autant au premier cycle qu'aux études supérieures. À l'Université de Montréal, en 2010, 29% des étudiants à la Faculté de l'éducation permanente étaient des immigrants récents, ce en comparaison à seulement 10 % pour l'ensemble de ses programmes. À McGill, c'est plus près de 50%. Il s'agit là d'un phénomène principalement montréalais qui souligne l'importance de l'éducation permanente comme vecteur d'intégrations sociales et économiques des immigrants.

## LES EXIGENCES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN ÉVOLUTION

La société québécoise est en évolution accélérée. Beaucoup de nos diplômés universitaires d'aujourd'hui travailleront dans des métiers, dans des disciplines qui n'existaient pas ou qu'ils n'avaient pas choisis pendant leurs études. La formation aux adultes est notre outil collectif pour faire face à cette transformation. Elle permet de contrer la pauvreté, de mettre à jour ses connaissances ainsi que se perfectionner davantage. Ces formations sont essentielles pour un monde en évolution.

### La formation pour lutter contre la pauvreté

L'apprentissage des adultes est un instrument crucial de lutte contre la pauvreté. Toutefois, l'UNESCO (2010) fait certaines mises en garde à ce propos.

Les informations transmises par les rapports nationaux et les rapports régionaux de synthèse sur les questions de la participation et de l'égalité ont révélé la sévérité des problèmes auxquels sont confrontés ceux qui pensent que l'apprentissage des adultes est un instrument crucial dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il ne suffit pas de persuader les gouvernements et les responsables politiques que l'apprentissage des adultes joue un rôle vital dans l'amélioration des opportunités de chacun et de la justice sociale, bien que cela soit une première étape primordiale. Il est tout aussi capital de permettre à ceux qui profiteraient le plus des programmes d'apprentissage pour les adultes de croire en eux-mêmes et de réaliser que l'apprentissage des adultes est une clé du développement économique, personnel et social. Les arguments en faveur de l'éducation des adultes doivent convaincre les commanditaires, les responsables politiques et les participants potentiels. Pour ce faire, les enseignants des adultes doivent cibler plusieurs publics tout en bataillant avec les problèmes. Pour avancer, il est important de gagner du terrain dans plusieurs domaines stratégiques (UNESCO, 2010, p.76-77).

Les aspirations potentielles des adultes doivent parfois être réorientées à l'aide d'une information réaliste laissant valoir les exigences implacables de l'économie du savoir. «L'amélioration de la participation des groupes défavorisés doit être au cœur de toute politique sur l'éducation des adultes. Pour ce faire, les politiques doivent non seulement tenir compte des besoins stratégiques en matière d'offre de services, mais également de la tâche colossale qui consiste à motiver le public et à changer les attitudes» (UNESCO, 2010, p.77). Ces politiques doivent aussi inclure les politiques d'aide financière pour les apprenants-adultes afin de s'assurer que, même à temps partiel, l'université québécoise demeure accessible.

**La formation pour demeurer à jour**

Outre les reconversions professionnelles (ex. : perte d'emploi), les transitions professionnelles de toutes sortes sont le lot du quotidien des 25-75 ans. Ces transitions sont commandées parfois par des situations personnelles de vie. Mais elles le sont surtout par les avancées imprévisibles et toujours très rapides de la société du savoir. Ces dernières déclassent tout adulte non vigilant.

**La formation pour performer davantage**

Au sein de l'économie du savoir, et de ses périodes de récession et de reprises économiques, l'accessibilité des adultes aux études supérieures est, rappelons-le, d'une grande importance sociétale. Une plus grande accessibilité aux études supérieures peut avoir des retombées notables sur l'adulte pour augmenter sa capacité d'agir, redonner un sens à sa participation socio-professionnelle et s'insérer de manière plus intense dans une culture d'apprentissage à vie. Cette plus grande accessibilité permet de participer à des enjeux collectifs considérables. Au niveau social, ces apports se traduisent par un accroissement de l'intégration dans la collectivité et une intensification du capital social. Sur le plan du développement socio-économique régional, ces apports s'illustrent par un plus grand dynamisme des organisations, un plus grand engagement des travailleurs qualifiés ainsi qu'une diminution des sans-emploi.

## PARTIE II

# LE RÉAMÉNAGEMENT DES UNIVERSITÉS AU REGARD DE LA FORMATION CONTINUE

### LE RÔLE ÉVOLUTIF DES UNIVERSITÉS ET LA FORMATION CONTINUE

Dans son avis, le CSE (2008) définit la mission fondamentale de l'Université comme étant la formation supérieure de la population. Le rôle des professeurs repose non seulement sur l'enseignement et la recherche, mais aussi sur les services à la collectivité. Chacun de ces trois volets interagit; l'articulation entre eux étant au cœur de la mission universitaire. L'admissibilité à l'enseignement supérieur pour tous devrait inclure les adultes de tous âges et constituer une priorité dans une société du savoir (MESRST, 2012b, p.5). La formation continue est une donnée désormais incontournable. Elle s'inscrit dans la mission de la formation de l'institution. En 2002, «la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue a fait de ce dossier une priorité, interpellant d'ailleurs les universités à ce chapitre» (Comité *ad hoc* sur la Formation continue, 2010, p.22).

Le mandat universitaire s'inscrit cependant dans un cadre beaucoup plus général.

En toile de fond, il faut garder à l'esprit que le Québec devra trouver son chemin dans un monde marqué par : le développement accéléré des technologies de l'information et la multiplication des réseaux de communication et de production; le développement des compétences des individus et des collectivités dans un monde ouvert; la nécessité de l'éducation pour tous et toutes tout au long de la vie (MESRST, 2012a, p.5).

Mais encore faut-il s'assurer que le mandat qui incombe à la formation continue dans les universités soit clairement exprimé dans les écrits officiels, tant dans ses principes que dans ses mécanismes opérationnels. Comme le signale M. Christian Blanchette, président de l'ACDEAULF, dans une entrevue rapportée par un journaliste du devoir (Etienne Plamondon-Emond), « le sommet sera un succès si on en sort en ayant mieux compris ce qu'est la gestion des universités et en ayant aussi réaffirmé qu'elles ont un rôle-clé à jouer dans la formation des adultes» (Le Devoir, 22 septembre 2012). Cette compréhension plus articulée permettra, espérons-le, d'inventorier des moyens plus

perfectionnés susceptibles d'améliorer l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur.

## **LA REDÉFINITION DE LA FINALITÉ DES FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE**

La formation continue universitaire, prenant une place de plus en plus prépondérante, exige une redéfinition plus complète, se distinguant davantage du rôle et de la finalité de la formation initiale.

Une des trois orientations retenues par le Conseil supérieur de l'éducation du Québec (2008) consiste à : favoriser le développement de l'enseignement supérieur en vue de lui permettre de mieux répondre aux besoins et réalités des étudiants en formation initiale et continue; et de jouer pleinement son rôle dans l'évolution de la société.

Mais quelle est la différence réelle entre la formation initiale et la formation continue? Cette différence ne peut se définir ici dans son entièreté compte tenu de son envergure. Mais signalons la conception qu'en ont les membres de l'ACDEAULF. La formation initiale renvoie le plus souvent à un parcours éducatif sans arrêt avant d'atteindre le marché du travail ou les responsabilités adultes (éducation des enfants; soin des parents âgés). Dans l'économie du savoir, cependant, cette formation initiale doit nécessairement se fusionner au fil des âges avec la formation continue et l'éducation permanente si la personne veut s'inscrire dans une culture d'apprentissage à vie. À l'Université de Montréal, on a conclu que cette formation continue renvoie à une dimension nettement plus englobante et étalée dans le temps, en la définissant comme : «toute activité de formation qui vise l'acquisition, le développement ou le perfectionnement de savoirs ou de compétences en regard de la vie professionnelle ou de la vie personnelle» (Comité *ad hoc*, 2010, p.4).

Selon Mineau (2012), pour une clientèle adulte, la formation continue tant créditée que non créditée, offre : un perfectionnement, généralement de courte durée, visant le développement de compétences précises en lien avec la pratique professionnelle; le développement de nouvelles compétences dans des domaines jugés complémentaires à la formation de base de l'individu ou à son domaine d'activité professionnelle; de nouvelles avenues de carrière. Si pour un individu, la formation continue s'inscrit le plus souvent dans un projet personnel de développement de carrière, pour une entreprise, cette formation s'insère dans une démarche de développement des compétences et de la capacité de son capital humain, en support à l'ensemble de ses

activités. Ainsi, face aux défis que doivent relever les organisations et les entreprises œuvrant dans une société du savoir où la compétition repose sur la capacité à innover et à s'adapter, la formation continue est un outil de développement important pour l'économie d'une communauté. La formation continue permet d'élever le niveau de scolarité d'une population dans son ensemble et de produire les retombées sociétales inhérentes.

Une chose semble cependant certaine : de plus en plus de gens sont intéressés à parfaire leurs qualifications au cours de leur vie active. La demande pour la formation continue devrait donc, en toute logique, s'accroître avec les années. À court terme, les universités devront donc prendre en compte cette demande accrue et se pencher sur la nécessaire articulation entre formation initiale et formation continue. Sur le plan organisationnel... cette priorité mériterait plus de visibilité et devrait idéalement se refléter dans la structure de la direction (Comité *ad hoc*, 2010, p.7).

Cette articulation plus poussée et novatrice assurerait une plus grande accessibilité et participation des adultes à l'enseignement supérieur. Une place nettement plus grande est demandée à la formation continue dans les institutions supérieures, et ce, autant au Québec qu'à l'international. Par exemple, la *Déclaration de Mumbai*<sup>3</sup> et la *Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur*<sup>4</sup> font état de la nécessaire transformation de l'enseignement supérieur de façon à ce que les adultes puissent s'y inscrire avec une grande flexibilité, à tout âge, pour une formation intensive, pour la mise à jour des connaissances et l'acquisition de nouvelles compétences, ou à des fins de transitions socio-professionnelles. Autre exemple, au Québec le gouvernement demande aux universités de s'engager davantage dans la formation continue. Plusieurs éléments du *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue* du MELS (2002a) vont en ce sens. Le Gouvernement québécois insiste pour la mise en place de mécanismes d'accessibilité simplifiés pour les formations à l'intention notamment des personnes immigrantes, dont l'examen rapide de la reconnaissance des acquis et des compétences.

---

3 UNESCO (1998). Déclaration de Mumbai sur l'éducation permanente, la citoyenneté active et la réforme de l'enseignement supérieur

4 UNESCO (1998). *L'enseignement supérieur au 20<sup>e</sup> siècle : Visions et actions*. Paris, 5-9 octobre, p.4

Au Québec, cette articulation entre la formation initiale et la formation continue est suggérée par des lois ou événements gouvernementaux incitatifs. Mentionnons ici la Loi sur les compétences, le Plan d'action pour l'emploi et la formation de la main-d'œuvre, la création d'Emploi Québec. Les universités ont déjà commencé à se doter, chacune, de structures adaptées à leur modèle organisationnel, reconnaissant ainsi la formation continue comme partie intégrante de la mission universitaire. Mais est-ce suffisant pour réellement favoriser l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur?

## **LE MODÈLE QUÉBÉCOIS, DONT LE CERTIFICAT, LE DESS ET LE BACC EN CUMUL**

Plusieurs initiatives québécoises novatrices contribuent à la définition d'universités ouvertes aux adultes. Elle forme une partie du modèle québécois en éducation des adultes. Ces initiatives font l'envie de plusieurs pays. À titre d'initiatives québécoises novatrices contribuant à la définition d'universités ouvertes aux adultes, mentionnons le Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), un diplôme de premier cycle de 30 crédits (typiquement 10 cours). Sa structure est générale (introduction à une discipline) ou professionnelle (exploration d'un enjeu professionnel). Ces diplômes sont reconnus sur le marché de l'emploi au Québec et ailleurs et contribuent aux développements des compétences des apprenants-adultes. À l'Université de Montréal, les DESS comptent près de 12 000 étudiants.

Très novateur est aussi le baccalauréat par cumul. Il s'agit d'une articulation de trois certificats reconnus dans la composition d'un baccalauréat universitaire. C'est une initiative québécoise novatrice, contribuant à la définition d'universités ouvertes aux adultes. Ces baccalauréats par cumul de certificats, dont ces derniers peuvent aussi être constitués de cumul de programmes courts, s'avèrent «un enjeu important pour la clientèle adulte qui s'inscrit à des programmes courts. La crainte de ne pas voir leur formation reconnue par les employeurs constitue un frein important pour les étudiants alors que les employeurs veulent, pour leur part, connaître l'identité professionnelle des personnes qu'ils engagent» (Comité *ad hoc*, 2010, p.23).

Cependant, certaines universités ont privilégié une approche intégrée en ce qui a trait au développement de la formation continue. Mentionnons que l'UQAM (notamment dans le domaine des sciences de la gestion) et l'Université de Sherbrooke (notamment dans le domaine des communications) reconnaissent des appellations à certains



baccalauréats par cumul de certificats. La FEP, pour sa part, a décerné, entre 1975 et 2008, 652 267 certificats et 6 725 baccalauréats par cumul.

Une autre initiative québécoise créatrice de taille renvoie à la création de la TÉLUQ qui a été inspirée par *Open University* du Royaume-Uni, établissement entièrement voué à l'enseignement à distance. Depuis sa création en 1972, cet établissement a enregistré près d'un million d'inscriptions à ses cours et programmes. Chaque année elle accueille près de 18 000 étudiants dans ses 75 programmes et 400 cours ([https://www.telug.ca/siteweb/enbref/or\\_historique.html](https://www.telug.ca/siteweb/enbref/or_historique.html)). La TÉLUQ est la première et la seule université totalement à distance au Québec. Le projet qui lui a donné naissance visait à répondre à la forte demande d'accès à l'enseignement supérieur. Son enracinement historique en fait un précurseur en formation à distance au Québec. L'intérêt envers ce modèle d'enseignement, marginal à l'époque, ne s'est jamais démenti et connaît aujourd'hui une popularité considérable.

Notons que : «le modèle québécois de formation universitaire des adultes a inspiré le monde et demeure un de ses succès les plus retentissants. Il mérite d'être protégé, voire même élargi» (Blanchette, 2012, p.13). Mais ces initiatives québécoises sont trop souvent considérées comme marginales alors qu'au contraire, dans la société du savoir, ces initiatives doivent se multiplier et devenir une des caractéristiques premières de l'enseignement supérieur au Québec.

Pour répondre à cette demande d'une plus grande contribution aux universités ouvertes aux adultes, il faut des interactions encore plus intenses entre les universités et les divers corps sociaux. La mission des universités exige d'être à l'écoute de la demande de l'ensemble des citoyens. Rappelons-le. «Les demandes adressées aux universités québécoises par les organismes externes sont multiples. Entre autres responsabilités et rôles exercés au sein de la société, les universités québécoises ont une mission de formation professionnelle du personnel hautement qualifié requis sur le marché du travail» (CSE, 2008, p.6).

D'ailleurs, les universités ont dû «s'engager dans la signature de contrats de performance» (CSE, 2008, p.3). Un des éléments de ces contrats était l'amélioration de la réussite scolaire dans toutes les universités. L'accessibilité passe maintenant par un meilleur encadrement des étudiants. L'éducation des adultes, propre à l'enseignement supérieur, doit constamment innover à cet égard compte tenu de la grande hétérogénéité de sa clientèle.

## LES HORAIRES RÉAMÉNAGÉS

Au Québec, rappelle l'ACDEAULF, «on observe une grande popularité des études à temps partiel comparativement à celle du reste du Canada» (CSE, 2008, p.29), d'où l'importance qui doit être accordée aux horaires flexibles pour faciliter l'accessibilité et la participation des adultes aux études supérieures. Mais ce sont les bouleversements du marché du travail qui ont surtout influencé les études à temps partiel. «En effet, c'est sans doute en raison de l'évolution des exigences de plusieurs professions au chapitre de la formation que le nombre d'étudiants à temps partiel a évolué» (AUCC, 2008, p.8).

Présentement, une grande attention est accordée aux horaires ainsi qu'à différents autres éléments de la situation des adultes en formation. «Lors de la création d'un programme destiné à des étudiants adultes, les unités s'interrogent sur un certain nombre d'éléments qui sont spécifiquement reliés à la réalité des adultes sur le marché du travail. On pensera notamment aux horaires, à l'encadrement, à l'importance d'une formation intégrant des problématiques du milieu du travail, aux particularités de l'apprentissage chez l'adulte, etc. Ces dimensions font de plus en plus partie des discussions entourant la création d'un nouveau programme» (Comité *ad hoc*, 2010, p.22).

La formation à distance, offerte par la plus part des institutions universitaires, se présente comme étant de loin la structure qui offre la plus grande flexibilité d'horaire.

## LES MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT, DONT LA FORMATION À DISTANCE

L'enseignement à distance «se caractérise non seulement par son accessibilité géographique, mais également par son accessibilité au niveau social, i.e. son accessibilité en terme d'ouverture de la formation. Ce courant vise intensément un accès élargi aux étudiants non conventionnels» (Audet, 2012, p.50). La très grande majorité des institutions universitaires québécoises offrent des cours à distance. À cet égard, la TÉLUQ fait état de pionnière. Elle continue d'innover pour répondre de façon encore plus adaptée aux besoins de l'accessibilité des adultes.

«La TÉLUQ, reconnue pour l'utilisation des technologies innovantes dans ses cours ainsi que pour son dynamisme, entend bien saisir les nouvelles

possibilités pédagogiques qu'offrent les logiciels sociaux : nouvelles formes de collaboration, échanges d'idées et de trouvailles, offrant ainsi aux étudiants la chance de se connaître et de créer des liens, dans un contexte d'apprentissage à distance où les étudiants et les étudiantes évoluent dans une société en pleine mouvance communicationnelle. Il faudra s'assurer cependant que ces outils soient intégrés progressivement et judicieusement dans les cours en prenant en compte la liberté individuelle des étudiants, largement associée à notre modèle de formation à distance. Celui-ci se définit notamment par l'inscription continue et le travail à son rythme, avec le moins de contraintes possible» (Keating, 2011, p.3).

Dans les faits, les unités académiques dévolues à la formation continue et à l'éducation permanente sont très souvent les lieux institutionnels d'approvisionnement de la formation à distance. À cet égard, elles sont les moteurs d'une certaine évolution institutionnelle des modalités de formation.

Pour les adultes, la formation à distance est un facteur d'accessibilité important même dans les villes puisque les distances, si on les voit avant tout comme géographiques, deviennent aujourd'hui de plus en plus « temporelles ». Les quarts de travail et les embouteillages réduisent les possibilités de fréquentation des campus universitaires. La formation à distance offre cet accès en tout temps et en tout lieu si important pour les apprenants adultes.

## **LA DÉLOCALISATION ET LES CAMPUS SATELLITES**

Sur le plan géographique, rappelons que l'enseignement au Québec a été particulièrement démocratisé depuis les années 1960. On a alors assisté à la création du réseau collégial et du réseau de l'Université du Québec. Cette démocratisation a permis une plus grande accessibilité aux études supérieures pour la population québécoise. On a également assisté à une délocalisation par la création des campus satellites. Ceux-ci «se distribuent dans les unités selon les pouvoirs existant aux statuts en matière d'élaboration de programmes. Bien que les programmes de formation continue ne soient par les seuls à être offerts dans les campus régionaux, ils en constituent la clientèle principale» (Comité *ad hoc*, 2010, p.11).

Comme le dit Mineau (2012), il va de soi que la vitalité de chaque région au Québec passe par un accès à des services universitaires en formation continue. Conséquemment, pour un territoire aussi vaste que le Québec, il serait nuisible de

concentrer cette offre de formation continue que dans quelques villes. La vitalité d'une région, particulièrement pour ce qui est de sa prospérité économique à moyen et long terme, repose en partie sur l'accès pour sa population active à des formations universitaires en lien avec ses besoins. Ainsi, la délocalisation d'une offre de formation universitaire, sur l'ensemble du territoire québécois, est utile et souhaitable dans une logique de développement du territoire québécois. Conséquemment, le défi que les universités doivent relever est la délocalisation de telles formations continues sans occasionner des coûts supplémentaires autres que ceux normalement occasionnés pour les étudiants des campus principaux. D'ailleurs, poursuit Mineau (2012), l'analyse effectuée par Crespo (2011), et portant sur les diverses composantes universitaires offrant de tels services délocalisés, démontre que l'offre de services universitaires québécois délocalisés ne présente pas de coûts additionnels par rapport au financement reçu pour des services comparables offerts sans nécessité de délocalisation. De plus, cette même analyse de Crespo (2011) démontre que la prise en charge d'étudiants admis à des programmes délocalisés ne se fait nullement au détriment des étudiants admis à des programmes offerts sur le campus principal de ces universités. Certains services universitaires peuvent donc être délocalisés sans générer des coûts additionnels pour l'État, ni pour les étudiants suivant des programmes de formation continue sur les campus principaux de ces universités.

## **LA PUBLICITÉ POUR FAIRE CONNAÎTRE LES PROGRAMMES**

L'éducation aux adultes nécessite de s'adresser à des populations qui ne connaissent pas les programmes offerts par les universités. Ces populations doivent être sensibilisées au fait que, non seulement les études universitaires sont adaptées à leurs besoins, mais qu'elles sont accessibles dans leurs milieux. En fait, la publicité dans son sens strict, celui d'outils pour faire connaître les programmes disponibles, est essentielle à l'ouverture de l'université aux populations adultes. « Nos publicités, on ne les fait pas dans les cégeps. Elles sont pour toutes les personnes qui, après quelques années de travail, quelque fois une décennie, jugent qu'elles doivent retourner aux études. Elles doivent connaître les programmes (Plamondon-Émond, 2012).

L'université doit aller dans les milieux professionnels, dans les milieux de vie, pour faire connaître les possibilités de formation qui s'offrent à la population. « Publiciser » les programmes de formation continue et d'éducation permanente est un moyen pour favoriser l'accessibilité des adultes aux études universitaires.

## **LES APPROCHES FAVORISANT L’HARMONISATION ENTRE LES SAVOIRS AVANCÉS DES UNIVERSITÉS ET LES BESOINS ÉMERGENTS DU MILIEU**

<sup>5</sup>Au terme de la rencontre des partenaires<sup>6</sup> qui se tenait au Centre des congrès le 14 juin 2011, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a annoncé des mesures concrètes pour améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail. Il a établi 13 pistes d'action. Le MELS veut assurer plus de dynamisme, de cohérence et de flexibilité à l'offre de formation partout au Québec. Il s'agit d'un grand défi car il faut préserver la qualité de la formation de base, notamment des adultes en emploi afin que ces derniers puissent participer pleinement à la vie citoyenne.

Parmi ces pistes proposées, six semblent intéressantes pour l'Université, selon les membres de l'ACDEAULF, et pour cause, car elles sont susceptibles d'améliorer l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur. Ces pistes visant à bonifier l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail se résument comme suit par le MELS et font appel à du partenariat :

1. Meilleure utilisation des technologies de l'information pour favoriser la formation à distance et mieux desservir la clientèle en région;
2. Information dynamique et proactive des citoyens adultes, sur les besoins du marché du travail et sur l'offre de formation permettant d'occuper les emplois disponibles;
3. Projets pilotes dans les universités pour un nouveau programme d'études techniques proposant une démarche modulaire;
4. Mise en place d'un guichet unique pour le citoyen en vue de reconnaître ses acquis et ses compétences, et début des travaux entre le MELS et la CPMT pour établir des critères de reconnaissance communs;
5. Mise en place de centres d'expertise afin de consolider l'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences;
6. Amélioration du soutien à la formation à temps partiel pour les personnes en emploi.

---

<sup>5</sup> Cette section renvoie à un extrait tiré du site du MELS.

<sup>6</sup> Plus de 130 personnes participaient à la rencontre parmi lesquelles des gens des milieux étudiant, syndical, associatif, communautaire, gouvernemental et politique.

Plus de 130 personnes participaient à la rencontre nationale visant à améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, parmi lesquelles des gens des milieux de l'éducation et des affaires ainsi que des représentantes et représentants des milieux étudiant, syndical, associatif, communautaire, gouvernemental et politique. Selon l'ACDEAULF, il semble bien que ces pistes s'avèrent réellement des enjeux susceptibles d'améliorer l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur. Dans notre réflexion sur l'Université, on ne saurait négliger ce constat important qu'un monde de l'emploi en évolution doit s'appuyer sur l'Université pour soutenir l'enrichissement des compétences des citoyens.

## **LA MISE EN RELIEF DE LA CONTEXTUALISATION DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCESSIBILITÉ**

Comme on le voit, l'enseignement supérieur s'est grandement intéressé à cette mise en relief de la contextualisation de la problématique de l'accessibilité et de la participation des adultes et ce depuis de nombreuses années déjà. Mentionnons ici les principaux éléments qu'il faut retenir pour la conception de mesures encore plus efficaces en réponse à la triple série d'exigences en provenance de la société québécoise, des institutions universitaires et, surtout, des adultes eux-mêmes. Cette contextualisation renvoie notamment aux exigences de l'innovation sur le marché du travail tel que l'exprime l'OCDE.

Les travailleurs se trouvent au cœur du processus d'innovation. Et l'innovation s'appuie sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, non seulement dans les secteurs de la haute technologie et de la recherche, mais dans l'ensemble de l'économie de la société. Ces travailleurs génèrent les idées et les connaissances qui alimentent l'innovation, puis mettent ces connaissances ainsi que les technologies, les produits et les services qui en résultent au service de l'économie et de l'ensemble de la société» (AUCC, 2008, p.37).

Il s'avère donc crucial d'offrir des programmes qui ne relèvent pas seulement ou prioritairement du champ disciplinaire, mais plutôt de celui de l'écoute de la clientèle adulte et des problématiques émergentes des milieux. L'accessibilité et la participation des adultes aux études supérieures seront d'autant plus élargies si les programmes de formation continue s'appuient sur la traduction de cette priorisation des pouvoirs.

La contextualisation de la problématique de l'accessibilité renvoie aussi à plusieurs facteurs.

### **La disponibilité des ressources matérielles et humaines des institutions universitaires pour répondre aux besoins de programmes des apprenants adultes**

Les besoins des apprenants adultes incluent la création de programmes en lien avec les milieux, mais impliquent aussi l'accès aux services universitaires en soirée et l'accès à des services spécifiquement adaptés aux adultes comme des services de reconnaissance des acquis, etc. Malheureusement, beaucoup d'universités n'ont pas ces capacités, et offrent donc des services qui ne sont pas optimum aux étudiants adultes. D'ailleurs, le MELS va dans le même sens. En effet, le *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de la formation continue* a mis en place des mécanismes d'accès rapide à des formations de mise à niveau liées à l'emploi à l'intention des personnes immigrantes. De plus, le MELS accorde une grande importance à la reconnaissance des acquis afin d'améliorer l'accessibilité aux études supérieures, les moyens manquent pour complètement satisfaire à ces exigences.

### **L'aide financière pour les apprenants-adultes**

L'aide financière est un facteur important pour accroître l'accessibilité et la participation des adultes à l'éducation permanente et aux études supérieures. La réalité des étudiants à temps partiel est souvent fragile. Les programmes d'aide financière sont mal adaptés à leurs réalités. Par exemple, la moitié des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal ont des revenus annuels à ce point bas que les crédits d'impôts sont inopérants. Les subventions et bourses adaptées à leur contexte deviennent donc essentielles à leur projet. Dans une entrevue réalisée avec un journaliste du *Devoir*, Monsieur Christian Blanchette déplore ceci.

En ce qui concerne le régime des prêts et bourses, dans toutes les propositions faites au printemps, tant par le gouvernement que par les associations étudiantes, on parlait d'aide financière aux étudiants à temps plein, mais pas aux étudiants à temps partiel. Or les étudiants adultes ont peu accès à l'aide financière, alors qu'un peu plus de 35 % des étudiants de la FEP avaient un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ en 2009. Il faut se rendre compte qu'ils ne sont pas tous bien nantis. Au contraire. Ce sont des gens qui ont fait des études et qui se sont engagés dans un parcours qui coûte cher. Ils font énormément de sacrifices et, souvent, ils ne veulent pas s'endetter. Mais ils doivent avoir un parcours beaucoup plus lent. M. Blanchette croit qu'il y a lieu de repenser un système de prêts et bourses adapté aux adultes en formation, afin qu'ils puissent obtenir leur diplôme universitaire. Les gens les commencent, mais, en cours de route, il y a une attrition plus grande que chez les étudiants qui suivent leurs

cours de jour, en raison... des défis financiers qui frappent (Le Devoir, 22 septembre 2012).

**La croissance attendue de la demande des populations d'étudiants-adultes.**

La participation à l'éducation permanente est souvent plus importante chez les diplômés universitaires. D'ailleurs, ces derniers correspondent à une bonne fraction des étudiants adultes des universités. Leur présence plus grande en milieu urbain implique une demande plus intense pour la formation continue et l'éducation permanente dans les universités des grands centres urbains. Par exemple, «32 pour cent des jeunes citadins de 25 à 34 ans possèdent un diplôme universitaire, contre seulement 13 pour cent des adultes du même âge qui habitent en région rurale» (AUCC, 2008, p.29). Ainsi les universités en milieu urbain continueront de recevoir une forte demande dans les années à venir, tel que l'exprime le CSE (2008, P. 10) « Pensons par exemple à l'offre de formation exigée par les ordres professionnels ou encore à l'apport des universités au développement régional ou au développement des sociétés en émergence par la délocalisation des programmes. L'université satisfait aussi les besoins de formation d'appoint et, en général, de formation continue ».

Ces divers éléments de contextualisation de la problématique de l'accessibilité doivent être pris en compte afin d'améliorer l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur.

La société du savoir implique que tous les Québécois qui en ont la capacité et que le souhaitent aient accès à l'enseignement supérieur. Pour une société qui mise de plus en plus sur le développement des connaissances, l'accès au savoir est prioritaire... le temps est venu de revisiter les facteurs organisationnels, financiers, géographiques, socioéconomiques et culturels de nature à entraver l'entrée... à l'université et de déterminer quels sont les véritables défis pour l'avenir » (MESRST, 2012b, p.6).

L'éducation permanente et la formation continue au sein des institutions universitaires ont évidemment un rôle-clé à jouer à cet égard. Mais encore faut-il se préoccuper des diverses facettes de l'accès, selon l'ACDEAULF, si on veut que tous les adultes puissent participer, à tout âge, à l'enseignement supérieur.



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### Conclusion

Le mémoire de l'ACDEAULF soulève une problématique prioritaire et incontournable pour le Québec, à savoir celle de l'accessibilité et de la participation de tous les adultes à l'enseignement supérieur. L'Université n'est pas l'affaire de la seule formation initiale pour une population d'étudiant homogène, les 18-24 ans. À la suite du rapport Parent, le Québec a trouvé une voie unique pour élargir l'accessibilité à l'Université aux adultes. Aujourd'hui nous devons réaffirmer cet engagement et protéger les acquis.

Ce mémoire de l'ACDEAULF est une invitation à maintenir et, même à élargir le rôle des universités dans la mise à niveau des compétences et des connaissances des travailleurs du savoir et des citoyens du Québec.

Pour ce faire, le Sommet doit réaffirmer ce rôle des universités et surtout protéger les moyens nécessaires aux universités pour offrir ces programmes adaptés aux besoins des apprenants adultes (Recommandation 1).

Les institutions universitaires ont fait preuve de créativité et d'audace afin de rendre la formation universitaire de plus en plus accessible à un grand nombre de québécois en transition professionnelle, ceux confrontés à l'acquisition des nouvelles compétences requises pour mieux vivre l'évolution des divers secteurs de l'emploi. Nommons à titre d'exemples :

- les certificats répondant directement à des besoins des milieux
- le baccalauréat en cumul
- les programmes sur mesure
- les horaires réaménagés
- l'implantation élargie de l'enseignement à distance
- la reconnaissance des acquis.

Certains des moyens qu'ils se doivent d'utiliser pour bien faire connaître et rendre leurs programmes accessibles sont démonisés dans l'espace public actuel. Il est important de maintenir entier ces outils de l'accessibilité des adultes aux études universitaires.

- la publicité pour faire connaître ces programmes dans les régions où ils sont offerts
- les campus satellites à proximité des populations d'apprenants-adultes
- en ajoutant, le mieux financement des étudiants à temps partiel.

Beaucoup de ces initiatives créatrices font l'envie de plusieurs pays. Avec près de 20% de ses étudiants qui sont des apprenants-adultes, l'université québécoise a nettement dépassé le paradigme de l'enseignement traditionnel conçu explicitement pour les jeunes adultes. Le présent mémoire nous invite à repenser l'accessibilité aux études supérieures pour les adultes, en situant cette problématique dans une perspective d'une participation sociale toujours renouvelée.

La reconnaissance et l'appui de la population québécoise doivent se concrétiser par des incitatifs judicieux et percutants susceptibles de jouer positivement et de façon accélérée sur l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur. C'est là le défi des prochaines années que le Québec doit absolument relever s'il veut demeurer compétitif sur l'échiquier mondial.

Les recommandations qui suivent affirment les principes, mais surtout, intègrent des suggestions de modifications dans les pratiques afin d'augmenter l'accessibilité et la participation des adultes dans l'enseignement supérieur.

## Recommandations

Ainsi, attendu que :

- le rôle primordial des universités en matière de formation continue a été reconnu au niveau international, notamment lors de la *Déclaration de Mumbai*<sup>7</sup> et lors de la *Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur*<sup>8</sup>;
- l'évolution de la formation universitaire accordant une plus grande place à la formation continue s'avère essentielle pour que les adultes puissent y avoir accès avec une grande flexibilité et ce, à tout âge pour une formation adaptée visant la

---

7 UNESCO (1998). Déclaration de Mumbai sur l'éducation permanente, la citoyenneté active et la réforme de l'enseignement supérieur

8 UNESCO (1998). *L'enseignement supérieur au 20<sup>e</sup> siècle : Visions et actions*. Paris, 5-9 octobre, p.4

mise à niveau des connaissances et la maîtrise de nouvelles compétences ou à des fins de réorientation professionnelle

- l'accessibilité des adultes à la formation continue supérieure constitue un des aspects majeurs de la démocratisation et de la rénovation de l'enseignement supérieur et de l'éducation en général;
- «pour tirer leur épingle du jeu à l'échelle mondiale, les nations doivent pouvoir compter sur une population [adulte] hautement scolarisée, en plus de parier sur l'innovation pour générer, transmettre et diffuser le savoir» (MESRST, 2012b, p.5);
- «les sociétés [incluant majoritairement les adultes] doivent miser sur de nouvelles façons d'apprendre, de collaborer, de créer des communautés de praticiens et des réseaux de collaboration nationaux et internationaux autour de projets novateurs et mobilisateurs et... que ces nouvelles façons de faire constituent de puissants moteurs du développement social et économique» (MESRST, 2012b, p.5);

**L'ACDEAULF** formule les recommandations suivantes au Sommet afin d'améliorer l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur:

- **Recommandation 1** : Réaffirmer que la mission de l'université inclue la formation continue et l'éducation permanente. De ce fait, elle doit encore et toujours appuyer l'évolution des compétences et des connaissances avancées des citoyennes et citoyens du Québec.
- **Recommandation 2** : Concevoir davantage de mécanismes opérationnels facilitant l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur en protégeant les outils de l'accessibilité (publicité, campus satellites, etc);
- **Recommandation 3** : Adapter l'aide financière aux besoins des étudiants adultes (les 25 ans et plus) pour qu'ils puissent s'inscrire dans un parcours de formation à temps partiel et ainsi participent à l'évolution de notre société du savoir;
- **Recommandation 4** : Reconnaître les rôles multiples de l'université en distinguant de façon plus formelle les différences entre formation initiale et éducation permanente et ainsi diversifier les offres de programmes accessibles aux québécois;

- **Recommandation 5 :** Faciliter l'établissement par les universités des infrastructures technologiques d'enseignement en ligne et à distance pour que les institutions universitaires élargissent leurs offres de programmes à distance;

-----

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Association des universités et des collèges du Canada (AUCC) (2008). *Tendances dans les milieux universitaires*. Ottawa : Bibliothèque nationale.

Audet, L. (2012). *Vingt-cinq ans d'apprentissage à distance au Canada francophone : profil, bilan et perspectives*. Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada : [www.refad.ca](http://www.refad.ca)

Blanchette, C. (2012). Mot du Président. *Bulletin de l'ACDEAULF*, 21, mai, 2-3.

Comité *ad hoc* sur la formation continue (2010). *Rapport du comité ad-hoc sur la formation continue de l'Université de Montréal*. Montréal : Université de Montréal, Faculté d'éducation permanente.

Conseil supérieur de l'éducation (CES) (2008). *Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises : avis à la Ministre de l'éducation, du loisir et du sport*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

Crespo, M., Beaupré-Lavallée, A. et Dubé, S. (2011). *L'offre de programmes universitaires des sites hors-campus au Québec : ampleur, logiques décisionnelles et évaluation des impacts*. Montréal : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO).

Faculté de l'éducation permanente (2012). *L'opportunité qu'est la FEP*. Montréal : Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente.

Kamasi, P.C., Doray, P., Murdoch, J., Moulin, S., Comoé, É., Groleau, A., Leroy, C. et Dufresne, F. (2009). *L'influence des déterminants sociaux et culturels sur les parcours et les transitions dans les études postsecondaires*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Keating, C.-A. (2011). *Résultats du sondage : êtes-vous un étudiant Web 2.0?* Québec : TÉLUQ.

Mineau, G. (2012). *Mémoire présenté par l'ACDEAULF*. Québec : ACDEAULF, document interne.

Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS) (2002a). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue : apprendre tout au long de la vie*. Québec : Bibliothèque nationale de Québec.

Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS) (2002b). *Plan d'action en matière d'éducation des adultes : apprendre tout au long de la vie*. Québec : Bibliothèque nationale de Québec.

Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (2011). *Rencontre des partenaires : une rencontre déterminante pour le renouvellement de la main-d'œuvre au Québec*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/ministere/info/index.asp?page=communiqués&id=1168>

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST) (2012a). *Cahier thématique : la qualité de l'enseignement supérieur au Québec*. Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST) (2012b). *Document d'information : Préparons le sommet*. Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Plamondon-Emond, E. (2012). Pour une éducation pour tous. Les adultes en formation : un autre type d'auditoire que celui des 18-24 ans en formation initiale. *Le Devoir*, 22 septembre.

Sigouin, L. (2011). *Portrait de la clientèle adulte à l'UQAT*. Abitibi-Témiscamingue : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Formation Continue et Centre de langues, Document interne, Direction Formation continue et Centre de langues.

UNESCO (2010). *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes*. Allemagne : Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

## ANNEXE I : MANDAT DE L'ACDEAULF

### **Mandats (<http://www.acdeaulf.ca/mandats.php>)**

- Dégager périodiquement les principaux éléments contextuels et stratégiques de l'éducation des adultes au niveau universitaire.
- Promouvoir l'éducation des adultes (défense, valorisation, diffusion) au sein des établissements membres de l'Association et auprès des instances gouvernementales, des associations, des organismes et des entreprises.
- Identifier et diffuser des critères de qualité en éducation des adultes en milieu universitaire.
- Assurer les représentations appropriées auprès des diverses instances en vue d'améliorer l'accessibilité des adultes à une formation universitaire adaptée à leur besoin.
- Favoriser le perfectionnement de ses membres et celui d'autres intervenants en éducation des adultes par la mise sur pied d'activités de formation.
- Favoriser l'échange d'informations sur les programmes et les stratégies d'apprentissage disponibles en assurant l'interface avec l'ensemble des fournisseurs de services de formation.
- Identifier les besoins de recherche en éducation des adultes en milieu universitaire et favoriser la diffusion des résultats d'études et de recherches.

-

## **ANNEXE II**

### **MEMBRES INSTITUTIONNELS DE L'ACDEAULF**

Université de Saint-Boniface  
200, avenue de la Cathédrale  
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7  
Tél. : 204 237-1818  
Site Web : [www.ustboniface.mb.ca](http://www.ustboniface.mb.ca)

École des hautes études commerciales  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 2A7  
Tél. : 514 340-6000  
Site Web : [www.hec.ca](http://www.hec.ca)

École nationale d'administration publique  
555, boul. Charest Est  
Québec (Québec) G1K 9E5  
Tél. : 418 641-3000  
Site Web : [www.enap.uquebec.ca](http://www.enap.uquebec.ca)

Télé-université  
455, rue du Parvis  
Québec (Québec) Canada  
G1K 9H6  
Tél. : 418 657-2262  
Site Web : [www.telug.quebec.ca](http://www.telug.quebec.ca)

Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
Tél.: 418 656-2131  
Site Web : [www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca)

Université de Moncton  
165, avenue Massey  
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9  
Tél. : 506 858-4121  
Site Web : [www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca)



**Université de Montréal**

C. P. 6128, succ. Centre-ville

Montréal (Québec) H3T 3J7

Tél. : 514 343-6111

Site Web : [www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)

**Université d'Ottawa**

550, rue Cumberland

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Tél. : 613 562-5700

Site Web : [www.uottawa.ca](http://www.uottawa.ca)

**Université de Sherbrooke**

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

819-821-8000

Site Web : <http://www.usherbrooke.ca>

**Université du Québec à Chicoutimi**

555, boul. de l'Université

Saguenay (Québec) G7H 2B1

Tél. : 418 545-5011

Site Web : [www.uqac.ca](http://www.uqac.ca)

**Université du Québec à Montréal**

C. P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3P8

Tél. : 514 987-3000

Site Web : [www.uqam.ca](http://www.uqam.ca)

**Université du Québec à Rimouski**

300, Allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

Tél. : 418 723-1986

Site Web : [www.uqar.qc.ca](http://www.uqar.qc.ca)

**Université du Québec à Trois-Rivières**

3351, boul. des Forges

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Tél. : 819 376-5011

Site Web : [www.uqtr.ca](http://www.uqtr.ca)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boul. de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Tél. : 877 870-8728

Site Web : [www.uqat.ca](http://www.uqat.ca)

École de technologie supérieure

Service du perfectionnement

1100, rue Notre-Dame Ouest

Montréal (Québec) H3C 1K3

Tél. : 514 396-8830

Site Web : <http://www.perf.etsmtl.ca/>

